

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2021-2022

Aux parents,

La Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école demande à tous les établissements d'enseignement primaire et secondaire du Centre de services scolaire de l'Énergie d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence afin d'assurer un climat sain et sécuritaire pour les élèves et les acteurs du milieu.

À la suite de la réalisation de nombreuses actions prévues à l'intérieur du plan de lutte de notre école, ce document vous propose de l'information relative à l'évaluation de nos priorités de travail.

FORCES ET VULNÉRABILITÉS (ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2020-2021 et des résultats)

Forces :

Les élèves sont fiers d'être à l'école Félix-Leclerc.
Les élèves se sentent respectés par les adultes.
Les élèves se sentent bien accueillis.
Les adultes agissent lors de situation violence ou d'intimidation.

Vulnérabilités :

Les élèves perçoivent des situations de conflit.
Les élèves démontrent un manque de respect envers les adultes de l'école.
Les élèves ne se sentent pas toujours en sécurité dans les différents lieux de l'école (ex. cour de récréation, autobus, chemin de l'école, toilette, vestiaire, sorties scolaires, etc.).

PRIORITÉS DE TRAVAIL 2021-2022 (Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document «Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence»)

- 1- Climat de sécurité
- 2- Gestion cohérente dans l'application de l'intervention et des conséquences des gestes de violence et d'intimidation
- 3- Collaboration école famille

OBJECTIFS 2021-2022 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier

- 1.1 D'ici juin 2022, augmenter de 5 % le sentiment de sécurité au plan verbal et social entre les pairs.
- 2.1 D'ici juin 2022, augmenter de 5 % la perception des élèves face aux interventions et aux conséquences appliquées lors de situations de violence et d'intimidation.
- 3.1 D'ici juin 2022, augmenter de 8 % le sentiment de participation des parents à la recherche de solutions lors d'une situation de violence et d'intimidation.

RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES OBJECTIFS POUR 2021-2022

- 1.1 Les résultats obtenus ont été récoltés par le biais des fiches de comportement. Une diminution de 76 % du nombre d'incidents de violence physique, verbale et psychologique envers les pairs et les adultes a été répertoriée. Ce taux peut avoir été influencé par la prévention efficace qui a été mise en place et la présence de TES sur la cour en plus des enseignants.
- 2.1 Les résultats seront évalués par le biais d'un sondage en 2022-2023 puisque l'objectif était d'une durée de deux ans.
- 3.1 Les résultats seront évalués par le biais d'un sondage en 2022-2023 puisque l'objectif était d'une durée de deux ans.

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE L'ÉCOLE AU REGARD DE LA -LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE 2021-2022

FORCES ET VULNÉRABILITÉS (ciblées à partir du portrait des actions réalisées en 2020-2021 et des résultats)

Forces

Les élèves, les adultes de l'école et les parents sont fiers de l'école Félix-Leclerc.
Les élèves se sentent en sécurité. Selon eux, la position de l'école sur la violence et l'intimidation est claire.
Les élèves soulignent positivement les mesures d'appuis variés aux apprentissages et au comportement.
Les relations entre le personnel, les élèves et les parents sont positives et respectueuses.
Les adultes sont motivés et dynamiques.

Vulnérabilités

Certains élèves, adultes et parents perçoivent de l'isolement social, des moqueries ou du rejet. (21,7 %)
Certains élèves perçoivent que les conséquences suite à un geste de violence ou d'intimidation ne sont pas justes, équitables et appliquées rapidement. (22 %)
Le personnel de l'école aimerait impliquer davantage les parents à la participation de la recherche de solutions lors d'une situation de violence ou d'intimidation. (30,8 %)
Certains parents soulèvent le manque de sollicitation à participer à la recherche de solutions lors d'une situation de violence ou d'intimidation. (25 %)
Dans la partie commentaires, certains parents souhaitent une communication régulière de la part des intervenants de l'école.

<p align="center">PRIORITÉS DE TRAVAIL 2022-2023 (Ciblées à partir des forces et vulnérabilités du document «Profil de l'école – Facteurs de protection du milieu scolaire pour prévenir et traiter la violence»)</p>	<p align="center">OBJECTIFS 2022-2023 (Ciblés à partir des priorités de travail) Verbe, cible, indicateur, population visée et échéancier</p>
<p>1- Climat de sécurité</p> <p>2- Gestion cohérente dans l'application de l'intervention et des conséquences des gestes de violence et d'intimidation</p> <p>3- Collaboration école famille</p>	<p>1.2 D'ici juin 2023, augmenter de 5 % le sentiment de sécurité au plan verbal et social entre les pairs.</p> <p>2.1 D'ici juin 2023, augmenter de 5 % la perception des élèves face aux interventions et aux conséquences appliquées lors de situations de violence et d'intimidation.</p> <p>3.1 D'ici juin 2023, augmenter de 8 % le sentiment de participation des parents à la recherche de solutions lors d'une situation de violence et d'intimidation.</p>

Date d'adoption par le conseil d'établissement : _____ automne 2022 _____



Signature de la direction

Document de travail élaboré par Marie-Ève Brouillette, agente pivot du plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation et la violence à l'école, commission scolaire de l'Énergie et Danièle Boivin, agente de soutien régional pour la lutte contre l'intimidation et la violence à l'école, Mauricie et Centre-du-Québec, avril 2017.